Limoges Métropole
Communauté urbaine

TRAITEMENT DES DÉCHETS

"Opération coquilles" en déchèteries - édition 2024

Limoges Métropole propose pour la 7e année consécutive l'« Opération coquilles » dans l'ensemble de ses déchèteries, du 21 décembre 2024 au 7 janvier 2025.

Publié le 2 Décembre 2024

Huîtres, moules et noix de Saint-Jacques sont les vedettes des repas de fêtes, en revanche leurs coquilles ne sont pas les bienvenues . Du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025, déposez vos coquilles d'huîtres et autres restes de crustacés dans l'une des 11 déchèteries de Limoges Métropole (https://www.limoges-metropole.fr/services/gestion-des-dechets-nos-missions/espace-decheteries) ou bien dans les bornes à biodéchets grâce à votre kit d'utilisation.

Déposez les coquilles vides en déchèteries

Pour les habitants de Limoges Métropole, la collecte est mise en place dans les 11 déchèteries communautaires, à savoir : Lebon, Le Cavou et Kennedy à Limoges, Couzeix, Panazol, Isle, Eyjeaux, Saint Just-le-Martel, Saint-Gence, Rilhac-Rancon, Verneuil-sur-Vienne.

Déposez les coquilles vides dans les caisse-palettes des déchèteries (https://www.limoges-metropole.fr/services/gestion-des-dechets-nos-missions/espace-decheteries) prévues à cet effet. Broyées et compostées, ces coquilles participeront à la production d'un engrais naturel destiné à la filière agricole.

> **Comment les déposer ?**

Les habitants sont invités à venir déposer leurs coquilles, vidées de leur contenu, sans emballage ni film plastique ni rince-doigts, dans les caisse-palettes des déchèteries prévues à cet effet. En valorisant les coquilles vides et en les détournant des ordures ménagères, ces apports seront transformés en compost pour un engrais naturel équilibré en faveur de la filière agricole.

Habitants du centre-ville de Limoges : pensez aussi aux bornes à biodéchets

Si vous habitez en centre-ville de Limoges et que vous n'avez pas accès à des espaces verts au pied de votre résidence vous avez la possibilité de demander un kit d'accès aux bornes biodéchets implantées sur le territoire. Vous pourrez y **déposer vos coquilles d'huîtres et autres restes de crustacés dans les bornes à biodéchets,** qui se transformeront en compost comme vos déchets de cuisine (épluchures, marc de café…)

> **Demandez dès maintenant votre kit d'utilisation avec votre badge d'accès au 05 55 45 79 30.**

Cet écogeste, désormais ancré dans les habitudes des usagers, a permis de collecter 20,58 tonnes de coquilles sur l'ensemble du département ces trois dernières années dont 5,12 tonnes sur le territoire de Limoges Métropole et 15,46 tonnes sur le territoire du SYDED.

Cette nouvelle collecte de coquilles d'huîtres, de moules et de Saint-Jacques est mis en place par Limoges Métropole et le SYDED 87.